

Présentation des têtes de liste provinciales Ecolo pour les districts de Namur, Andenne et Gembloux

Le 6 juin 2018

Ecolo prêt à s'engager pour une province en transition écologique, sociale et de gouvernance

1. La transition institutionnelle et de gouvernance Georges BALON-PERIN

L'institution provinciale est amenée à se transformer fondamentalement.

Ceci étant, dans l'intervalle, les provinces continuent à exister et quelle que soit leur évolution et quel qu'en soit le calendrier, les nombreux services rendus aux citoyens dans des domaines aussi divers que l'enseignement, la culture, l'environnement, le tourisme, le médico-social, la santé... doivent être assurés et développés et les moyens publics dont elle dispose doivent être utilisés au mieux dans l'intérêt général et de manière transparente.

Dans le même sens, les réformes et le transfert progressif des compétences vers les niveaux de pouvoir adéquats qui seront entreprises doivent intervenir dans le respect de l'emploi et de ces services.

Ecolo propose :

- Plus d'autonomie et de responsabilité pour le personnel provincial.
- Supprimer les saupoudrages de subsides et les dépenses liées à la promotion de l'institution elle-même.
- Plus de services aux communes dans le cadre de la supracommunalité.
- Dans ce cadre, la poursuite des initiatives de développement économique portées par le BEP, avec la Province, dans l'arrondissement de Philippeville (Essaimage) ainsi que dans le canton de Gedinne(dynamique territoriale « Houille-Semois » pour les communes de Bièvre, Gedinne et Vresse). Il s'agit de mettre autour de la table des acteurs politiques, sociaux et économiques et de les aider à développer des synergies et des projets communs.
- Plus de collaborations avec les provinces voisines.
- Une meilleure complémentarité avec les différents niveaux de pouvoir qui exercent des compétences partagées.

- L'abandon du projet de Maison Administrative Provinciale : la majorité MR/CDH a choisi le plus mauvais moment et le plus mauvais endroit pour la construire.

2. L'enseignement : un levier pour répondre aux défis du 21^{ème} siècle.

Isabelle GENGLER

L'enseignement est une compétence qui permet de toucher de nombreux domaines qui tiennent à cœur aux écologistes tels que l'alimentation, la mobilité, la biodiversité, les relations Nord-Sud ... pour répondre aux défis écologiques et climatiques du XXI^e siècle.

Des initiatives existent déjà dans notre enseignement provincial : il est important **de les amplifier, de les faire connaître et de les propager**. Ainsi un projet d'alimentation saine et durable a été mis en place dans les cantines scolaires de la province et nous saluons la mise en place d'une filière « agriculture biologique » à l'école de Saint-Quentin.

Ecolo propose :

D'amplifier

Notre projet est de donner de l'ampleur à ces initiatives transversales en les élargissant à d'autres domaines qui touchent par exemple :

- La mobilité scolaire : améliorer les déplacements des élèves et des enseignants à travers des actions de sensibilisation, en aménageant des parkings à vélo, en mettant à disposition des écoles un vélo électrique à prêter aux enseignants ...
- La gestion des déchets, en visant le « zéro déchets » dans les écoles, ce qui est déjà initié par la *green team* de l'EPASC (nouvelle dénomination de l'école Saint-Quentin à Ciney)
- L'accompagnement vers de nouvelles pédagogies qui valorisent la solidarité et la coopération

De faire connaître

Communiquer davantage les belles réalisations portées par les écoles provinciales entre elles, vers le grand public et vers les directions et les enseignants des écoles situées sur le territoire de la province.

De propager

Favoriser la propagation des idées par exemple par la création de fiches outils, la diffusion de cahiers des charges, la création d'une plateforme d'échange d'expériences ... à destination de l'ensemble des écoles de la province, tous niveaux et réseaux confondus.

3. Des services de proximité pour répondre aux enjeux de mobilité

Hugues DOUMONT

Nous constatons que la mobilité dans les zones rurales de la province reste difficile et les infrastructures sont principalement orientées vers Namur au détriment des relations interprovinciales. De plus, le développement d'infrastructures cyclables dans le cadre des liaisons logement-travail ou logement-école est à la traîne par rapport aux investissements

en mobilité douce touristique et, élément contextuel, à Namur, la construction de la MAP va aggraver les problèmes de mobilité dans le quartier de Salzinnes, déjà lourdement engorgé aux heures de pointe.

Ecolo propose donc de mobiliser des moyens additionnels aux investissements régionaux pour :

- Promouvoir un réseau de voies douces efficacement balisées (sentiers, pistes cyclables, autoroutes à vélo...) offrant une véritable alternative de mobilité aux cyclistes quotidiens.
- Soutenir et coordonner le travail des communes sur la révision de l'Atlas des chemins et sentiers vicinaux.
- Soutenir les centrales de mobilité du Sud de la province comme Mobilesem (Sud de l'Entre Sambre et Meuse) et MobiliSud (district de Dinant), qui ont vu leurs subsides supprimés ou refusés par le Gouvernement Wallon et susciter d'autres initiatives de coordinations locales de mobilité.

Les coordinations locales de mobilité (ou centrales de mobilité) : comme leur nom l'indique, elles coordonnent les différentes offres de mobilité mais ont aussi des initiatives intéressantes en matière d'accès au permis pour un public précarisé, ou de soutien à la mobilité douce, ou d'aide aux communes dans leurs projets de mobilité.

Concrètement, un call center répond aux demandes des citoyens en envisageant d'abord les transports collectifs (SNCB ou TEC), puis les autres solutions de mobilité, dont le transport à la demande.

Nous estimons que la Province, dans le cadre de son action "supracommunale" peut soutenir ces structures financièrement et même en susciter d'autres.

C'est un vrai service utile aux citoyens, la mobilité est une des préoccupations récurrentes des citoyens des zones rurales.

- De maintenir les services provinciaux dans leurs implantations actuelles - moyennant aménagements visant à améliorer les conditions de travail si cela s'avère nécessaire - et d'étudier et mettre en œuvre un plan de déplacement domicile/travail pour le personnel provincial.

4. Des services de santé partout et pour tous

Marina MIRKES

- La province organise des infrastructures de santé : centres de santé mentale dont la clinique de l'exil de Namur, le Saser (Service de santé affective et sexuelle), les services de santé scolaire, les consultations de médecines sportives.
- La province subsidie des associations dans le domaine de la santé : le centre local de promotion de la santé et Namur entraide sida.
- La province est partenaire de dispositifs/projets relatifs à la santé : par exemple le Réseau des assuétudes namurois (Rasanam)
- La province est partie prenante des hôpitaux (CHR de Namur et Auvelais).

Mais

- L'offre de service de la santé n'est pas suffisamment connue par les professionnels (Par exemple, un médecin peut demander l'intervention du SAMI-Namur – Service d'analyse des milieux intérieurs - lorsqu'il suspecte l'habitation d'être à l'origine des symptômes d'une personne (problèmes respiratoires, toux, maux de têtes...)).

- L'offre médicale de proximité en milieu rural (médecins généralistes) est de plus en plus faible alors que la prime provinciale à l'installation de généralistes dans les zones en pénurie n'a jamais été utilisée...
- L'Observatoire de la santé réalise des études intéressantes commune par commune mais les données sont peu utilisées pour l'action concrète et certains services sont trop peu connus ou pas assez utilisés.
- De plus en plus de personnes se sentent isolées, en rupture et en marge de la société.

Ecolo souhaite que la province continue à offrir des services décentralisés sur l'ensemble du territoire en bonne collaboration/partenariat avec les acteurs de terrains

Pour cela, Ecolo propose :

- Un soutien aux groupements de professionnels de la santé, sur la base d'un cadastre objectivant les besoins (pour prendre en compte l'ensemble des besoins/aspirations : infrastructure/travail en équipe/vie sociale).
- Un répertoire des associations actives dans le domaine de la santé au sens large. Ce répertoire sera promu de manière large et concerté, notamment, avec les communes.
- La mise en place d'une plate-forme de travail en réseau entre tous les acteurs de la santé sur le territoire, voire au-delà des frontières provinciales, selon les bassins de vie.
- De renforcer l'étude des liens entre santé et social et de proposer des actions spécifiques à l'égard des publics les plus isolés et défavorisés.
- Soutenir la mise en place du Réseau namurois des hôpitaux

5. La culture crée le lien social et l'engagement citoyen.

Bénédicte ROCHET

Riche de son patrimoine et de ses 70 musées, la Province de Namur propose de nombreuses activités culturelles sur son territoire et est particulièrement active en termes de formation et de soutien aux centres culturels.

Néanmoins, Ecolo constate que ce foisonnement d'activités entre souvent en concurrence avec les projets des acteurs culturels locaux et crée une dispersion des initiatives. Par ailleurs, l'octroi des subsides culturels (et autres...) est encore trop souvent le fait du prince, ce dernier préconisant l'organisation de grandes manifestations populaires dites culturelles, mémorielles, commémoratives... mais éphémères et ne permettant pas de créer un véritable engagement citoyen et une valorisation pérenne du patrimoine.

Or la culture, plus que tout autre domaine, favorise l'ouverture aux autres, le développement du sens critique et crée du lien social.

Ecolo propose de :

Créer des synergies pour diversifier les publics

La Province doit amplifier son rôle fédérateur des citoyens et des acteurs culturels locaux (associations, écoles, centres culturels...) autour de projets communs, générateurs de sens et de cohésion sociale, en cohérence avec le nouveau décret culturel. Il s'agit de décloisonner les initiatives ponctuelles et individuelles pour créer des synergies et diversifier les publics.

Implémenter la réforme de la gouvernance de la culture

L'octroi des subsides culturels doit se baser sur un état des lieux objectif des besoins avec une attention particulière aux territoires et communes plus décentrés, ne disposant pas nécessairement d'un centre culturel, ainsi qu'aux « petits acteurs culturels locaux ». Il s'agit d'inscrire ces soutiens financiers dans une politique culturelle cohérente et transparente au sein de la Province. En ce sens, l'avant-projet de décret, aujourd'hui en discussion à la FWB, qui vise une réforme fondamentale de la gouvernance de la culture pourra y répondre. La représentativité des pouvoirs publics en matière culturelle, notamment, y sera clairement définie afin d'éviter la gestion et la présidence d'outils culturels par des membres des exécutifs provinciaux ou communaux.

Pérenniser une politique culturelle ambitieuse et transversale

Le travail de fond initié depuis quelques années en Province de Namur est à poursuivre afin de créer un maillage des acteurs locaux et de proposer au citoyen une politique culturelle ambitieuse, transversale et cohérente. À la rentrée 2019, la Province disposera d'un très bel outil culturel avec l'ouverture de la nouvelle Maison de la culture à Namur. Il s'agira d'y proposer un programme culturel cohérent mais également à terme de définir la place et la gestion de cet outil provincial dans le cadre de la transition institutionnelle de la Province.

6. En transition vers une agriculture raisonnée, saine pour l'environnement et les citoyens.

Philippe GREVISSE

La province de Namur est terre de cultures, mais le modèle est encore trop souvent celui de l'agro-industrie.

Les agriculteurs sont souvent piégés dans un modèle économique impossible, qui décourage les héritiers si bien que le nombre de fermes diminue chaque année. Pour les jeunes qui veulent se lancer par contre, l'accès à la terre est bien souvent l'obstacle premier. A côté de cela, les consommateurs demandent de plus en plus de produits bios et locaux, mais la demande dépasse l'offre. Les gros distributeurs s'approvisionnent alors à l'étranger, ou tentent d'imposer leurs prix aux producteurs locaux, sans souci d'une rémunération équitable du travail fourni.

Le développement d'une filière « agriculture bio » à Saint-Quentin correspond à notre attente d'une transition écologique de l'économie et d'une alimentation de qualité pour demain.

Cependant, la Province, au-delà de la mise en place de cette filière prometteuse, peut faire bien plus que saupoudrer quelques subsides pour des événements ou des promotions.

Ecolo propose :

- D'aider nos producteurs à changer de système, les former pour se reconvertir en bio et mieux gérer leur exploitation et valoriser leurs produits par une transformation de ceux-ci.
- De mettre en place un système qui garantisse un accès prioritaire à la terre aux jeunes qui veulent se lancer dans une agriculture ou de l'élevage bio, en évitant que ces terres ne soient phagocytées par de gros propriétaires ou de grosses industries.

- De promouvoir la constitution de coopératives de producteurs et de consommateurs, garantissant une juste rémunération.
- De promouvoir une alimentation saine et en circuits courts auprès de la population, et en particulier dans les écoles et les administrations publiques.
- De développer des marchés de produits locaux.

Conclusion

La province n'est pas pour Ecolo un enjeu de pouvoir, mais nous sommes prêts à prendre nos responsabilités : les candidat.e.s Ecolo sont prêts à accompagner la province sur la voie d'une réelle transition. Nous voulons être aux côtés des associations qui bougent, des entrepreneurs qui innovent, des citoyen.ne.s qui s'investissent dans un monde plus vert et plus juste pour enfin faire bouger cette vieille dame et la faire entrer dans le 21ème siècle.

Les trois couples de tête

Ce sont nos trois couples de tête qui sont présentés aujourd'hui, les listes complètes seront dévoilées dans les prochaines semaines.

Georges BALON-PERIN



Tête de liste pour le district de Namur

Namur – 58 ans
Avocat

Participer à l'amélioration du vivre ensemble au travers d'une implication citoyenne forte est le fil rouge de la carrière de Georges Balon Perin

Professionnellement, il a travaillé comme brasseur indépendant au sein de l'entreprise familiale implantée à Namur depuis 1812 et a ensuite travaillé pendant une dizaine d'années comme cadre commercial auprès du géant belge de la bière.

En 2010, il ne se retrouve plus dans l'évolution de cette multinationale et intègre Ecolo en tant que conseiller politique.

Élu conseiller provincial en 2012, il mènera la liste Ecolo aux élections provinciales de 2018 dans le district de Namur.

Depuis 2016, il entame – à 56 ans – une carrière d'avocat au barreau de Namur à laquelle le prédestinaient ses études en Droit.

Sur le plan privé, il est marié à Denise MUKAZ, infirmière au quartier opératoire du CHR de Namur. Georges et Denise sont parents de deux grands enfants (21 et 19 ans), étudiants tous les deux

Isabelle GENGLER

Seconde de liste pour le district de Namur



Malonne – 50 ans - Enseignante

Namuroise d'origine, après un passage à Fosses-la-Ville, Isabelle a choisi avec sa famille, de vivre à Malonne, dans un habitat groupé. La solidarité, l'usage parcimonieux des ressources, le partage de l'espace et du matériel, les déplacements à vélo ... sont pour elle un bonheur quotidien et une manière de vivre en harmonie avec ses valeurs et ses idéaux.

Isabelle est enseignante à l'Institut Saint-Louis de Namur. A travers ses cours d'histoire et par le biais de son implication dans différents organes de l'établissement, notamment la cellule mobilité, elle pense qu'être prof c'est bien plus que transmettre du savoir.

Tous nos gestes portent, si petits soient-ils, en tant que consommateurs, électeurs, producteurs de déchets ... à travers les choix que nous posons nous pouvons contribuer à rendre le monde plus juste, plus solidaire et plus durable. C'est pourquoi, à travers sa vie de famille, ses différentes activités, ses choix de vie et ses engagements, Isabelle souhaite être actrice de changements.

Hugues DOUMONT

Tête de liste pour le district d'Andenne



Andenne – 52 ans - Economiste

Namurois d'origine, Hugues est devenu andennais il y a 25 ans et habite depuis 15 ans le village de Petit- Warêt. Professionnellement, Hugues est professeur dans l'enseignement supérieur en économie appliquée depuis 25 ans tout en ayant eu d'autres expériences comme consultant ou conseiller budgétaire d'un Ministre. Hugues a exercé plusieurs fonctions internes à ECOLO à titre bénévole et des mandats locaux (tout en évitant le cumul au même moment) depuis 15ans: conseiller communal , conseiller de police ou encore administrateur du BEP expansion économique et/ ou administrateur d'une société de logements cela lui donne un background et une expérience pertinente pour appréhender les matières provinciales et toutes celles où la supra-communalité peut apporter un plus. La culture, la mobilité , le tourisme et le tri des déchets où la Province est compétente mais bien d'autres encore retiennent toute son attention.

Marina MIRKES

Seconde de liste pour le district d'Andenne



Eghezée - 55 ans – Coordinatrice pédagogique

C'est dans le village de Noville-sur-Mehaigne dans la commune d'Eghezée que Marina a posé ses valises il y a plus de 20 ans. Son engagement dans un mouvement de jeunesse lui a fait découvrir les principes de la participation qu'elle met en œuvre dans ses engagements. Elle travaille comme coordinatrice pédagogique des travailleurs dans le secteur de l'insertion socioprofessionnelle en Wallonie au service des publics les plus éloignés de l'emploi et. Elle est engagée dans sa commune et dans son village, dans l'école de ses enfants, comme membre de la Copaloc... C'est à travers des gestes quotidiens, des rencontres de l'autre différent, des engagements petits et grands comme le développement d'un potager collectif, la réduction des déchets, le soutien à la création d'une épicerie locale, un service d'échange local, le développement de la mobilité douce, la consommation locale et issue des circuits courts...qu'elle construit aujourd'hui avec d'autres le monde de demain.

Bénédicte ROCHET

Tête de liste pour le district de Gembloux



Mettet – 42 ans –
Historienne

Philippe GREVISSE

Second de liste pour le district de Gembloux



Gembloux – 67 ans - Ingénieur

Bénédicte habite en Province de Namur depuis 15 ans. D'origine carolo, elle a choisi avec son compagnon de s'installer à Mettet pour offrir à leurs deux garçons un cadre de vie de qualité. Docteure en Histoire, son parcours professionnel l'a emmenée de Bruxelles à Paris en passant par Namur où elle est aujourd'hui première assistante et chargée de cours à l'Université. Spécialiste des deux guerres mondiales et de l'histoire du cinéma, elle participe à différents projets culturels, patrimoniaux et mémoriels développés en Province de Namur. Membre d'Ecolo depuis 2012, elle a été co-secrétaire de la locale de Mettet. Curieuse et dynamique, pragmatique et rigoureuse, Bénédicte veut œuvrer pour une société alternative, créative et solidaire.

3 fois Papa et 10 fois Papou, Philippe habite Sauvenière (Gembloux) depuis 36 ans. De 2000 à 2012 il y fut Président du CPAS et Echevin des Finances, particulièrement sensible à la dignité humaine tant des personnes en difficulté que des agents du CPAS, et à une gestion rigoureuse. Il est actuellement conseiller communal, engagé dans une opposition « constructive », pour faire de sa commune une Ville en transition, plus sociale, plus solidaire, plus humaine et plus verte. Ingénieur de formation, il continue coacher des équipes et des chômeurs âgés. Au sein du SEM asbl (Service Entraide Migrants) il milite pour rendre sa commune hospitalière et faire de la multiculturalité une richesse. Au sein d'Agricovert scfs, il défend l'agroécologie, une rémunération équitable des producteurs bio et une alimentation « circuits courts ». Son jardin, des randonnées vélo, la guitare, le chant au sein d'un ensemble vocal et la méditation sont ses lieux de ressourcement.